Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260320-2026032002-DE

DÉLIBÉRATION N°2026032002
FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de cinq adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres,

DÉCIDE d'approuver la création de cinq postes d'adjoints au Maire.

Pour copie conforme

Le Maire,
Nicolas HEURTEL

La secrétaire,
Géraldine JOUANY

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260320-2026032002-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

Date de convocation 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars 2026 à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous (présents et absents) installés dans leurs fonctions

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Matthieu SAINT-CAST, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER, M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, Anthony MORO, Christelle BLANCHARD, Soizic VALLÉE, Ludovic COTARD, Dominique HALAIS, Adeline LORANT, Jean-Jacques BRYCKAERT, Marygold ULTRÉ, Anne-Sophie AUDOUARD, Géraldine JOUANY

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame Géraline JOUANY a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).